

# Le Maroc impose le port du hidjab dans les lycées français de ce pays ? Fermons les !

écrit par Antiislam | 28 juin 2024



Tous les Français en sont, désormais, conscients, la période qui vient, sans doute d'une manière chaotique, est

**celle d'une inflexion décisive, après 40 ans d'abandons, de reculs ...**

Principalement de reculs face à une civilisation hostile, suprémaciste, totalitaire, l'Islam.

**Pour illustrer mon propos je vais prendre un article récent d'Oumma.com : site tenu par un Algérien, installé en France.**

Cet Algérien nous entretient des névroses algériennes successives.

Il y a quelques mois c'était la querelle Algérie-Maroc sur le Sahara ...

Depuis le 7 octobre c'est la crise hystérique quant à Israël : quoi de mieux que la haine totale contre Israël quand on est ressortissant d'un pays du tiers-monde, l'Algérie, en voie d'effondrement ?

Maintenant, c'est le barrage à l'extrême-droite qui fait l'actualité sur Oumma.com.

**Et puis cet article récent sur l'offensive d'une voilée au Maroc dans un lycée français.**

Remarquons que le militant musulman algérien se joint aux musulmans militants marocains quand il s'agit de faire avancer les pions de l'islam.

**Dans cet article, nous retrouvons, aussi, ce trait commun à tous les militants islamiques face au dhimmi : la volonté rageuse de l'humilier.**

*« Mise à l'index en raison d'un hijab que la République laïque, aveuglée par sa chasse aux sorcières anti-voile, proscrit même en dehors de son propre territoire, jusque sur une terre d'islam (un comble !), la jeune fille de 14 ans ostracisée par la direction du lycée français de Marrakech peut pousser un grand « ouf » de*

soulagement !

La justice marocaine n'a pas permis qu'elle le soit plus longtemps.

En effet, moins de deux semaines après avoir vu les portes de l'établissement scolaire Victor Hugo se refermer hermétiquement devant elle, au motif que son voile contrevenait « aux lois françaises sur l'éducation », la collégienne refoulée sans autre forme de procès a pu compter sur le tribunal de première instance local pour réparer cette injustice criante.

**Une injustice d'une rare incongruité sous des cieux où brille l'islam.**

Selon la décision de justice marocaine, qui inflige par là-même un cuisant désaveu à la loi française du 15 mars 2004, ordre a été donné au lycée Victor Hugo de revenir à de meilleurs sentiments sur-le-champ, en ouvrant grand ses portes à l'adolescente voilée.

**En cas de refus, il serait mis à l'amende : 500 dirhams par jour à reverser à la collégienne.**

Pour justifier la levée de cette interdiction du port du voile marquée du sceau de la France des Lumières, la Cour de Marrakech a expliqué que « l'accord de coopération et de développement culturel entre le Maroc et la France ne contient pas de texte interdisant le port de vêtements religieux ».

Applaudi des deux mains par les militants marocains des droits de l'homme, nul doute que cet arbitrage a dû faire l'effet d'une douche froide au pays... des droits de l'homme !

« Ce verdict est juste dans le cas de cette étudiante voilée, et est considéré comme une victoire pour la liberté d'opinion et de choix religieux », a exulté Adel Chiquito, président de l'Union marocaine de défense des droits de l'homme, tandis qu'Idris Sedrawi, président de l'Association marocaine pour la citoyenneté et les droits de l'homme, se félicitait de la portée de cet heureux épilogue

judiciaire.

« Cette décision crée un nouveau niveau de respect de la loi dans les relations entre les écoles étrangères et les élèves et leurs parents. Empêcher une élève voilée d'entrer dans un établissement d'enseignement, affilié à la délégation française, est un procédé extrême qui contredit l'esprit des libertés civiles et individuelles que défend un pays comme la France ».

**Une France où la sacro-sainte loi de 1905, comme tant d'autres de ses grands principes fondateurs, a été sciemment évidée de sa substantifique moelle... »**

<https://oumma.com/la-justice-marocaine-somme-le-lycee-francais-de-marrakech-daccueillir-une-eleve-voilee/>

**Le lecteur notera que la justice musulmane du Maroc met la France à l' »amende » (sic) comme un souteneur met à l'amende sa prostituée ...**

La France n'est pas, ne sera JAMAIS la prostituée de l'Islam !!

Nous n'acceptons plus, après 40 ans de reculs, comme je l'ai dit plus haut, les provocations musulmanes.

Oui, à force de commisération gauchiste pour les musulmans, nous avons accepté toutes les compromissions les plus dégoûtantes avec l'islam conquérant et suprémaciste.

**Ce que peut, ce que doit être notre réponse :**

**1) Nous ne céderons pas sur les revendications de votre voilée au Maroc.**

La laïcité n'est pas négociable à nos yeux.

Vous êtes chez vous, « où brille l'islam » (sic), c'est votre droit de vouloir le voile dans les lycées établis sur votre sol.

Mais c'est une partie importante de la civilisation française que vous niez, civilisation que vous êtes libres, bien sûr, de rejeter mais alors il faut rejeter tous ses aspects culturels, à commencer par l'éducation que la France dispense.

Dans un lycée français, aussi marocain soit-il, le voile, symbole du suprémacisme islamique, est inacceptable.

**2)En conséquence et si vous persistez dans votre décision :**

a) Les lycées français au Maroc seront fermés dès la rentrée.

b) Les admissions des Marocains dans nos facs, nos Grandes Ecoles sont annulées immédiatement.

c) D'autre part, puisque nous désirons, nous, que l'islam ne « brille » (sic) pas en France, nous mettons fin à la tolérance qui permet de venir voilée dans vos lycées musulmans installés en France.

**Désormais à Averroès et autre, le voile et toute tenue islamique sont interdits.**

Toute contravention à cette décision entraînera la fermeture immédiate du lycée et des poursuites contre ses directeurs.

Voilà c'était un exemple, parmi des centaines, des milliers, des luttes à mener, en 2024, pour notre souveraineté, pour notre identité, pour notre survie.

Et des milliers d'amis de notre civilisation, vivant en Afrique du Nord ou installés chez nous partagent cet objectif.



**Aurons-nous, un jour, en France, des gouvernants qui s'exprimeront et agiront ainsi ?**